

Déclaration liminaire de la CGT Pénitentiaire en CSA FS interrégional

Strasbourg, le 28/03/2025

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de l'instance,

Par cette déclaration liminaire, **la CGT Pénitentiaire Grand Est** tient à faire part de son inquiétude pour l'avenir quant à la santé des personnels. En effet, malgré les discours politiques et les annonces médiatiques, les réalités du terrain révèlent une profonde crise des moyens, des effectifs et des conditions de travail des personnels.

- **Des réformes inapplicables et des priorités discutables :**

La formation de huit mois, issue de la réforme de la catégorie B, ne peut être mise en place dans les conditions actuelles. L'ENAP n'a ni les capacités infrastructurelles, ni les ressources formatrices suffisantes pour assurer cette réforme sans impacter la qualité de la formation et la sécurité des personnels. De fait, ce sont certainement les formateurs en DISP, déjà surchargés et dont souvent les effectifs théoriques ne sont pas en corrélation avec les réalités du terrain,

De plus, la nouvelle doctrine ESP du 20 février 2025, découlant du protocole d'Incarville, est loin de répondre aux attentes des agents. Son application soulève de nombreuses interrogations sur sa faisabilité et sur les risques accrus qu'elle impose aux personnels déjà en sous-effectif, mais qui se verront encore prochainement amputés d'effectifs supplémentaires par la création de prisons haute sécurité (PHS) et l'éventualité d'une police pénitentiaire détournent l'attention des véritables priorités.

Avec plus de 3 000 postes vacants et une surpopulation carcérale atteignant 83 000 détenus, d'autres urgences devraient être traitées en priorité plutôt que de concentrer l'effort budgétaire sur l'ouverture de deux établissements pour seulement 700 à 800 détenus.

- **Des conditions de travail inacceptables**

Nos collègues subissent au quotidien :

- *Des agressions de plus en plus violentes, sans mesures suffisantes pour garantir la sécurité des personnels ;*
- *Un manque criant de moyens humains et matériels, tous corps confondus, rendant l'exercice de nos missions toujours plus éprouvant ;*
- *Des rappels incessants, des heures supplémentaires en pagailles et une pression hiérarchique allant parfois jusqu'à la maltraitance, accentuant de fait les risques psychosociaux (RPS) ;*
- *L'oubli total de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), reléguées aux oubliettes par ces décisions ministérielles, impactant trop souvent leur vie personnelle.*

Pendant que ces problématiques s'aggravent, le Garde des Sceaux préfère investir dans des réformes coûteuses et difficilement faisable en l'état, sans traiter les urgences réelles de nos collègues en établissements.

Arrêtons d'ajouter des couches à ce millefeuille indigeste pour les personnels et traitons les vrais problèmes !!

La CGT Pénitentiaire exige des mesures concrètes et immédiates :

- La résorption des 3 000 postes vacants chez les personnels de surveillance ;
- L'attribution des moyens nécessaires aux réformes déjà engagées, avant d'en lancer de nouvelles ;
- Le report de la mise en place de la formation à huit mois, faute de capacités suffisantes à l'ENAP ;
- La fin des escortes non armées et l'obligation de les exercer à au moins 3 agents pour assurer la sécurité des collègues ;
- L'uniformisation immédiate des niveaux d'escortes sur l'ensemble des DISP ;
- Les moyens humains, matériels et réglementaires nécessaires à l'exécution des missions de service public ;
- L'application stricte de la mesure 33 du protocole Incarville, pensée pour préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, et non pour pallier les manques en ressources humaines ;
- Le respect de l'encellulement individuel comme levier de régulation carcérale, pour éviter une gestion à la dérive, par la proposition de moyens législatifs.

Le Garde des Sceaux doit prendre la mesure des enjeux et mettre enfin les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des personnels et des établissements, il ne suffit pas d'aligner des annonces et de multiplier les réformes ! Une fois les problèmes réglés et nos collègues en sécurité, alors nous pourrions discuter de toutes les réformes que vous voudrez.

La CGT Pénitentiaire Grand Est